térieur aurait offert une prime de 25.000 pesetas à celui qui découvrira l'auteur de l'attentat.

Saisie de bombes

ARRESTATIONS D'ANARCHISTES

Ancone, 2 juin. — A la suite de perquisitions on a saisi dans la boutique d'un coiffeur, nommé Gabianelli, trois bombes, complètement confectionnées, enveloppées de ciment et munies de mèches ; les bombes seront soumises à l'examen du laboratoire d'artillerie.

En outre, on a trouvé au domicile de Gabianelli deux paquets de soufre et de chlorate de potasse. A la suite de cette découverte, 12 anarchistes ont été arrêtés. Le roi doit venir à Ancône, le 24 juin.

La surveillance en France

Montpellier, 2 juin. — En raison de l'attentat anarchiste de Madrid des ordres viennent d'être donnés, afin qu'une surveillance rigoureuse soit exercée sur la côte entre Agde et Valras-la-Plage.

Les balancelles espagnoles venant des ports d'Espagne seront minutieusement visitées.

Cette, 2 juin. — Des ordres extraordinairement sévères viennent d'être donnés pour que tous les navires venant des ports d'Espagne soient minutieusement visités.

On espère ainsi parvenir à la découverte et à l'arrestation du ou des auteurs de l'attentat contre le roi Alphonse.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 2 juin. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La séance a été entièrement consacrée à l'étude des propositions du ministre des finances pour l'établissement du budget de 1907.

M. Poincaré a fait savoir que dans la conférence qu'il avait eue avec les chefs de service des divers ministères, ceux-ci avaient consenti à de nouvelles réductions de dépenses de 18 millions. Ces réductions ont été acceptées par les ministres respectivement intéressés. On arrive ainsi à réduire à 180 millions la part de dépenses supplémentaires permanentes, qu'il s'agira de compenser par des ressources permanentes nouvelles.

Dans cet excédent de dépenses de 180 millions se trouve comprise l'annuité d'arrérage et d'amortissement de l'émission d'obligations qui sera faite pour couvrir la part de dépenses passagères de l'exercice 1907 alimentée par des ressources d'emprunt.

M. Poincaré a fait connaître ce matin à ses collègues les propositions de remaniement ou d'augmentation d'impôts à l'aide desquelles il estime qu'on peut faire face à ces 180 millions de dépenses permanentes.

Le conseil discutera ces propositions mardi prochain.

La Révolution en Russie

Importance et popularité de la Douma. — Les partisans du tsarisme déconcertés. — Attitude calme et énergique de la Chambre. — Provocations du Gouvernement.

Pétersbourg, 2 juin. — L'importance de la Douma d'Empire grandit de jour en jour. Elle devient de plus en plus populaire et influente. Le public russe est tout entier enchanté de ses représentants, dont il admire le courage, la fermeté, l'énergie, qui surpasse ce qu'il avait attendu d'eux. Devant le prestige qu'ils ont si rapidement acquis, les sphères gouvernementales se sentent déconcertées, comprenant qu'elles vont se trouver aux prises avec des adversaires bien plus dangereux qu'elles ne l'avaient prévu.

On a été surtout frappé d'admiration dans le public et de vive inquiétude dans les milieux officiels par la surprenante attitude de l'assemblée nationale au sujet de l'adresse en réponse au discours du Trône.

Comment pouvait-on, en effet, supposer de la part d'hommes nouvellement nés à la vie politique un tel esprit de solidarité que celui qu'ils viennent de témoigner à ce sujet, une audace à laquelle des siècles de tyrannie subie ne semblaient pas avoir dû les préparer et une ardeur au travail si peu conforme à la nature habituellement indolente du peuple russe ?

Comment ne pas être stupéfait de la subite et unanime décision prise par eux de siéger en permanence jusqu'au complet achèvement des débats relatifs à cette adresse, afin de ne pas se laisser devancer par le Conseil de l'Empire, qui se présentait aussi à présenter un tsar son adresse, demandant une amnistie politique partielle, tandis que la Douma réclame l'amnistie plénière ?

Presque aussitôt après avoir témoigné une rare énergie dans la question de l'élaboration de son adresse en réponse, la Douma a donné une preuve éloquente de ce que cette énergie n'excluait point chez elle la raison et la prudence, car en apprenant le refus de l'empereur d'accorder une audience à M. Mouromtseff, président de la Douma, et à la députation chargée par celle-ci pour présenter l'adresse au souverain, elle ne s'est pas laissé entraîner à la démonstration de vive indignation que pouvait lui inspirer l'attitude dédaigneuse du tsar, qui a fait savoir que cette adresse devait être tout simplement remise au ministre de la Cour pour la lui faire parvenir.

Les chefs des députés se sont réunis en conférence privée pour discuter quel serait le meilleur parti à prendre et ils ont très justement compris qu'en se décidant à une déclaration protestataire ils risqueraient de fournir au gouvernement l'occasion de faire passer la Douma pour une institution révolutionnaire et de la compromettre ainsi aux yeux du public russe, aussi bien que du public étranger ; qu'il fallait, au contraire, se conformer à l'indication impériale, qui, au fond, ne changeait rien à la situation, car l'adresse n'avait d'importance réelle que par sa teneur et non par les voies et moyens de la faire parvenir à son auguste destinataire, qui, d'ailleurs, la connaissait indubitablement déjà.

Exhortée par les chefs de partis, la Douma s'est immédiatement résignée à subir le bon plaisir impérial plutôt que d'entraver la marche de son activité en retardant la discussion des autres graves questions dont la solution lui incombe. Elle n'a pas voulu que de simples formalités puissent provoquer un conflit entre elle et le gouvernement et, prévoyant la prochaine inévitabilité de ce conflit, elle a préféré agir de manière à ce que, s'il doit réellement éclater, ce soit au sujet d'un des points fondamentaux de son programme, tel que l'est, par exemple, le règlement de la question agraire, à l'endroit de laquelle toutes concessions seront impossibles pour l'assemblée nationale, qui se montre fermement résolue à n'en point faire, fallût-il même, en agissant ainsi, aller au-devant d'une révolution inévitable.

Le public a parfaitemnet compris la manière de voir de la Douma et l'a unanimement approuvée, de même aussi que l'immense majorité de la presse. On va donc attendre patiemment les débats sur la question agraire pour apprécier la Douma à sa réelle valeur, au lieu de risquer un jugement peut-être aussi erroné que hâtif de cette valeur en envisageant son attitude comme une preuve de faiblesse, comme une capitulation des représentants nationaux devant le gouvernement.

Celui-ci semble, d'ailleurs, s'évertuer à pousser à bout leur patience, dans le but évident de les exaspérer et de leur faire commettre quelque grave imprudence capable de les mettre dans le tort, de les compromettre aux yeux de l'opinion publique russe et étrangère.

Une pénible épreuve a encore été pour eux la déclaration non officielle, il est vrai, mais dont chacun connaît la provenance de source gouvernementale, communiquée par l'Agence télégraphique de Pétersbourg à la presse étrangère, qu'au lieu d'accorder une amnistie même simplement partielle, l'empereur se bornerait à continuer de libérer, à son plein gré, par clémence et non par justice, un certain nombre de détenus politiques choisis, naturellement, parmi les moins coupables et les moins dangereux ; on pourrait même ajouter parmi les gens arrêtés par suspicion plutôt que par culpabilité, ainsi que l'ont prouvé les libérations successives de ce genre déjà réalisées pendant les dernières semaines.

Profondément irritée de cette déclaration provocatrice, la Douma a de nouveau fait acte de patience et de prudence en ne point se laissant entraîner à une périlleuse démonstration publique de son indignation, et, profitant de ce que la susdite déclaration n'avait pas été faite officiellement ni adressée directement au public russe, elle a feint de n'en pas avoir eu connaissance.

La Douma contre le tsarisme

LA QUESTION AGRAIRE

Au cours des débats sur la question agraire, le ministre de l'agriculture, M. Stiskinsky et le ministre de l'intérieur, M. Gourko, ont pris la parole

Le premier a démontré qu'il y avait contradiction entre le projet de réforme agraire et les lois existantes. Il a dit que la Russie d'Europe a 43 millions de deciatines de terres privées et quatre milliards de roubles seraient nécessaires pour leur expropriation.

Il a qualifié le projet d'irréalisable et a promis de présenter le projet du ministère pour améliorer le sort des paysans, basé sur l'aide donnée par une banque aux paysans.

M. Gourko, dans un discours très long, très animé et rempli de détails techniques et de statistiques a essayé de prouver que le projet de la Douma appauvrira les paysans Il a dit qu'il était impossible de s'y arrêter. Il faut, on reconnaître l'inviolabilité de la propriété, ou reconnaître que la terre est un don de Dieu, et devenir pur socialiste et distribuer les terres par parts égales entre tous.

Un bruit sourd de mécontentement a éclaté dans la salle pendant le discours de M. Gourko. Le président a été contraint d'agiter sa sonnette.

Les députés paysans invitent le professeur Harzenstein de Moscou à répondre. Celui-ci, se tournant vers les ministres, raille avec une grande vivacité leur arithmétique. Il démontre l'inanité des assertions de MM. Stikinsty et Gourko. Son discours est fréquemment interrompu par de bruyantes acclamations et le professeur regagne sa place au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

M. Gourko voulait répondre, mais le président proposa de clore la séance à 7 h. 15 jusqu'à mardi, ce qui fut voté.

L'hostilité de la Douma contre le ministère s'est manifestée plusieurs fois ostensiblement, aujourd'hui, notamment, par la sortie démonstrative de la salle du groupe du travail, composé d'une centaine de députés paysans et ouvriers ; quand le ministre de l'agriculture Stischinsky monta à la tribune ; par de bruyantes protestations de l'assemblée pendant le discours de M. Gourko, adjoint du ministre de l'intérieur et par la manière visiblement démonstrative dont l'assemblée vota la clôture des débats pour empêcher M. Gourko de reprendre la parole.

Décidément, le conflit de la Douma et du cabinet s'accentue gravement ; de nombreux représentants du monde officiel reconnaissent l'impossibilité du maintien du ministère Goremykine.

Informations Régionales

Un Drame épouvantable
A PERENCHIES

Un drame effrayant a ensanglanté hier la commune de Pérenchies. -- Le mari d'une institutrice pris de folie furieuse tranche la gorge d'une adjointe de sa femme et tente de se suicider. -- L'émotion à Pérenchies. -- La descente du parquet. -- Notre enquête.

Un horrible drame vient de mettre dans un indicible émoi la commune de Pérenchies, près d'Armentières.

Le mari de la directrice d'Ecole maternelle, atteint de troubles cérébraux depuis quatre semaines, a tranché, hier à midi, d'un coup de couteau, la gorge de l'institutrice adjointe. La victime s'est enfuie, mortellement et atrocement blessée, pour tomber quarante mètres plus loin.

Toutes les rues de la commune sont pleines d'habitants qui commentent la scène épouvantable.

L'émotion est d'autant plus grande que l'institutrice adjointe, Mlle Gabrielle Tourbier, était très estimée des enfants comme des familles.

Sur les pas des portes, dans les jardins, dans les estaminets, ce ne sont que des groupes qui causent du crime ; devant l'école où le drame s'est déroulé une foule compacte stationne. Il y a des femmes qui pleurent, des enfants en larmes ; nuls mieux ne sauraient dire l'affliction profonde dans laquelle est plongée toute la commune.

Le meurtrier a été gardé à vue dans l'école, jusqu'à sept heures du soir. Pendant ce temps la foule n'a cessé de clamer le nom de l'assassin inconscient et de crier son indignation et sa douleur.

L'école

L'école de Pérenchies où s'est déroulé le drame est située rue de la Prévôté. C'est un groupe scolaire nouvellement construit qui fut inauguré au mois d'octobre dernier.

Le bâtiment comprend deux parties : les locaux de l'école primaire et ceux de l'école maternelle. Ces locaux comportent des appartements privés pour les institutrices et leurs adjointes.

Dans cette dernière partie les salles à manger des institutrices directrices des deux écoles, se trouvent séparées par un corps de bâtiment et distantes ainsi d'environ quarante mètres.

C'est dans la salle à manger de Mme Poix, directrice de l'Ecole maternelle, qu'a eu lieu le crime et la victime s'est rendue toute ensanglantée, la gorge béante du coup de couteau reçu à la salle à manger de Mme Fiévet, directrice de l'Ecole primaire, où elle s'est abattue en rendant le suprême soupir.

Quelques détails sur l'Ecole maternelle : Elle était dirigée par Mme Poix, née Céline Leridan, âgée de 40 ans. Celle-ci avant d'épouser Numa Poix, le meurtrier, avait été mariée à son frère, dont elle avait eu deux enfants, un garçonnet de 7 ans, Henri et une fillette de 5 ans, Aline qui furent les innocents témoins de l'atroce scène d'hier.

Mme Poix était entrée en possession de son poste depuis le mois d'octobre dernier. Elle venait de la Chapelle d'Armentières.

Sous sa direction l'école florissait d'autant mieux qu'elle était admirablement secondée par une adjointe d'un caractère vif et intelligent, Mlle Gabrielle Tourbier.

L'école primaire de filles est dirigée par Mme Fiévet, dont le mari est employé au Crédit Lyonnais à Lille. Elle est assistée de deux adjointes qui partagent son existence quoique actuellement l'un d'elles soit, malade dans sa famille.

La folie du meurtrier

Le mari de la directrice, Mme Poix, née Céline Leridan, atteint de troubles cérébraux depuis quatre semaines.

C'est un solide gaillard, taillé en hercule. Il a le front découvert, le teint rouge et porte une moustache blonde.

Il était autrefois employé de commerce à la maison du Bon Génie, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, à Lille. Il opérait des recettes pour le compte de cette maison, dans Lille et les communes environnantes.

Ces tournées de chaque jour l'ayant fatigué fortement il cessa tout travail le 11 mai, et dès ce jour donna des signes de surexcitation mentale.

La nuit du 11 au 12 mai, Poix avait eu d'épouvantables hallucinations. Son esprit s'était fortement déprimé. Il voyait des ombres sans cesse à sa poursuite. Ses oreilles entendaient des cloches battant à toute volée. Il croyait voir autour de lui toute la population de Pérenchies s'acharnant à sa perte. Bref, dès cette nuit-là, le délire de la persécution commença pour le meurtrier d'hier.

Le 12 mai, Mme Poix appela près de son mari, le docteur Leclercq, qui déclara que le malade, atteint de delirium, après quelques soins se rétablirait, quoique tout en gardant une neurasthénie assez prononcée. Le docteur, en revenant le surlendemain constata un léger mieux et conseilla à Mme Poix d'emmener son mari à la campagne faire un tour, pour le changer d'air.

Le dimanche suivant, Mme Poix se rendit en effet à Haspres avec son mari, près du frère de ce dernier. Elle resta là jusqu'au 31 mai, c'est-à-dire jeudi dernier, ne revenant à Pérenchies que sur la demande de son mari.

L'état de Poix ne sembla guère amélioré. La nuit de jeudi à vendredi il put dormir et tout le temps il disait : « Les gens de Pérenchies m'en veulent, je n'ai rien d'autre à faire qu'à me tuer. » Mme Poix que ces crises plongeaient dans une violente tristesse essayait de calmer son mari et de lui éviter toute cause de surexcitation

Le matin du crime elle avait conseillé à son mari, plus abattu que jamais, d'éplucher de l'oseille et de s'occuper de travaux de jardinage, pour donner un dérivatif aux visions qui l'obsédaient.

Vers dix heures, Poix partit se faire raser chez un coiffeur en face de l'école. Le coiffeur nous a déclaré que le mari de l'institutrice semblait dans un état fiévreux étrange. Il avait les yeux hagards, et des gestes nerveux qui trahissaient une agitation intérieure anormale.

« Aussi, nous confia le coiffeur, j'ai été très heureux, quand j'ai eu fini de le raser, tant son attitude m'inquiétait. »

Poix rentra chez lui, et lorsque l'heure arriva il se rendit comme de coutume dans sa salle à manger, où il s'assit à table, à côté de sa femme, de ses deux enfants et de l'adjointe, Mlle Tourbier.

Selon son habitude, Mlle Tourbier avait apporté de la Madeleine où elle habite, son repas de midi.

Le Drame

Entre les convives, la conversation s'engagea. On mangea la soupe. Mlle Tourbier parlait avec Poix, qui s'animait à causer, et éclatait nerveusement de rire. Mme Poix demanda à ce moment à son adjointe de laisser tomber la conversation, son mari semblant y prendre une trop vive animation.

Vers midi un quart, Poix demanda à sa femme d'aller chercher du vin pour en prendre un verre après le potage.

Mme Poix trouvant cette demande toute naturelle, s'empressa d'y acquiescer et descendit à la cave.

Elle y était à peine de quelques minutes, qu'elle entendit des cris déchirants, poussés à pleine gorge par ses enfants. Elle remonta en hâte et trouva dans le vestibule ses deux enfants épouvantés et en pleurs. Son jeune fils Henri se précipita vers elle en s'écriant

« Mère, papa vient de tuer Mlle Tourbier et il s'est coupé la gorge ! »

La malheureuse femme comprit que la folie de son mari venait de le pousser à un de ces crimes épouvantables comme en conçoivent seuls les fous, et affolée se précipita dans la salle à manger.

La pièce était vide.

Le jeune Henri lui cria que la victime avait pris la fuite vers le logis de Mme Fiévet, à l'école primaire.

Mme Poix se précipita à la poursuite de l'infortunée Mlle Tourbier, ne sachant ce qui lui était advenu.

Elle rencontra dans sa course, sur le seuil de la porte de l'école, Mlle Thieffry, adjointe, qui s'en allait chercher un docteur et en quelques mots lui dit : «Mlle Tourbier n'est pas grièvement blessée !

Mme Poix, un peu rassurée de ce côté, s'en courut chez elle à la recherche de son mari qu'elle découvrit dans sa cour, se tenant la gorge où une large plaie laissait échapper du sang.

Poix lui dit d'une voix sourde : « Je veux mourir, laisse-moi mourir ». Et ce disant, il se frappait la poitrine et avait le regard terriblement menaçant.

La pauvre femme, terrifiée, poussa des cris qui amenèrent les voisins. On accourut. Des hommes s'emparèrent du meurtrier qui n'opposa que peu de résistance. Il demandait en grâce qu'on le laissât mourir. Il fut ramené chez lui où on le coucha de force, le maintenant sur son lit malgré ses imprécations désordonnées, jusqu'à l'arrivée d'un docteur, M. Decarpentry.

Ce dernier lui donna les soins que nécessitait son état peu grave.

Poix avait une large plaie de la partie antérieure du cou mettant à découvert le larynx. En somme le fou s'est fait sur lui-même l'opération de la trachéotomie.

Pendant que le docteur Decarpentry opérait les points de suture, il fallut quatre hommes pour maintenir le forcené qui opposa une résistance désespérée.

Après cela, le meurtrier fut gardé à vue dans sa chambre par les gardes et les gendarmes.

Le coup de couteau

Voici, d'après les dires du jeune Henri Poix, qui fut avec sa sœur alnée le témoin du crime comment le drame s'est produit.

« Je dînais à table avec mon père, ma mère et Mlle Tourbier, quand maman partit chercher du vin.

Papa alors, quitta la table, alla dans la cuisine et revint soudain avec un grand couteau. Sans parler, il en lança un coup de pointe dans la gorge de Mlle Tourbier.

Celle-ci après avoir reçu ce coup violent se sauva vers la rue, en étreignant sa gorge avec ses deux mains pour empêcher le sang de s'échapper. Papa partit dans le salon, et il se donna, je l'ai bien vu, un grand coup de couteau dans le cou. Il jeta ensuite son arme, revint devant nous et s'enfuit vers la cour où je l'entendis gémir.

Alors, je me suis sauvé dans le vestibule où j'ai rencontré maman. »

Voilà le récit du crime par le petit témoin. Nous ne saurions rien ajouter à l'horreur de ce tableau fait naïvement par l'enfant qui nous l'a tracé tout en larmes.

Après le crime

Mlle Tourbier, après avoir reçu le coup de couteau mortel dans la gorge, en comprimant la blessure dans ses mains, eut encore assez de force pour parcourir les quarante mètres qui séparent la salle à manger de l'école maternelle de celle de Mme Fiévet.

Il était une heure moins vingt-cinq environt quand la porte de cette dernière salle à manger s'ouvrit brusquement.

Ce fut un tragique spectacle que celui de la victime, la face contractée, les yeux affolés, chancelante et pâle, sur le seuil de la porte, qui murmura : « Madame, je me meurs ! », d'une voix mourante, tandis que se crispait sa main ensanglantée sur l'horrible blessure.

L'adjointe, Mlle Thieffry, qui dînait avec la directrice Mme Fiévet, avait à ses côtés en la malheureuse s'affaissa, inanimée.

Quelques secondes après, la main de la victime retombait morte. Un flot de sang jaillissait, éclaboussant la nappe, et le visage de Mlle Tourbier glissait le long du sol, au milieu du sang qui s'échappait de plus en plus en abondance.

Lorsque le docteur que on avait été chercher arriva, il ne put que constater la mort.

La victime

La victime de ce lamentable drame était des plus estimées dans la commune.

Mlle Gabrielle Tourbier, âgée de 37 ans, était née dans une famille [illegible] de Pérenchies, première de [illegible] venant par son frère [illegible] la famille.

Elle avait jusqu'à [illegible] dans les régions du Midi et [illegible] depuis quelques années à l'enseignement de l'Etat.

Elle avait été [illegible] de Nyons, Macquart et de Bourbourg, et habitait à Pérenchies que depuis le mois d'octobre 1905.

Sa famille chez qui elle habitait demeure rue de Turenne, à La Madeleine. Chaque matin, elle quittait son logis avec son petit neveu, âgé de deux ans, pour se rendre à Pérenchies d'où elle ne revenait que le soir à six heures pour s'occuper encore chez elle des soins du ménage.

Une marque évidente de l'estime que l'on portait à Mlle Tourbier est [illegible] de Pérenchies qui, [illegible] dernier a décidé de lui accorder une [illegible] de 30 francs, en reconnaissance des bons services rendus.

Descente du Parquet

Le parquet, prévenu télégraphiquement, est descendu à Pérenchies dans l'après-midi de samedi. Il était représenté par MM. Vérin, juge d'instruction ; Frémicourt, juge suppléant et M. Flahaut, greffier. M. le docteur Dutilleul, médecin-légiste les accompagnait.

Ce fut le train partant de Lille A 4 h. 38 qui amena le parquet à Pérenchies. Le parquet fut reçu à sa descente du train par M. Charles Janson, maire de la commune.

Après avoir parcouru les rues de la Gare, de Lille, les magistrats arrivèrent rue de la Prévôté, où est située l'école des filles et l'école maternelle, lieu de l'effroyable drame.

Les magistrats se rendirent aussitôt chez Mme Fiévet où la victime est allée mourir.

Le médecin-légiste examina le cadavre qui était étendu dans la cuisine au milieu d'une large mare de sang.

La figure de Mlle Tourbier est gonflée, les lèvres laissent échapper un mince filet sanguinolent, la plaie est horrible à voir.

Sur le mur a giclé du sang. La victime est vêtue d'un corsage bleu avec de larges boutons de nacre, d'une jupe noire, d'un petit tablier noir. Elle porte aux bras les manches de lustrine classiques des institutrices.

Le médecin-légiste a constaté une blessure dans la région du cou, profonde de plus de 10 centimètres.

L'artère carotide a été sectionnée. La victime porte une autre blessure au côté gauche du menton.

La première blessure était mortelle, et selon le docteur il est étonnant que la victime ne soit pas tombée morte sur le coup.

Ceci s'explique, cependant par le fait que Mlle Tourbier a resserré les deux parties sectionnées de la carotide et des artères avec ses mains en étreignant sa gorge.

Le cadavre a été transporté sur un lit-cage dans le vestibule, où il demeurera jusque lundi. Ce jour-là M. Dutilleul procèdera à l'autopsie.

Les magistrats ont interrogé ensuite Mme Fiévet, Mlle Thieffry et d'autres témoins. Ils se sont transportés près de Mme Poix dont ils ont recueilli la déclaration.

M. Dutilleul a procédé alors à un examen médical rapide du meurtrier, et a demandé sa mise en observation dans un hôpital.

Les magistrats n'obtinrent du meurtrier, plus calme, que quelques renseignements. Il ne se souvient en tout cas d'aucun acte criminel dont il serait cause, ni de rien d'anormal. Il n'a même pas souvenir d'avoir envoyé sa femme chercher du vin.

Il a raconté au magistrat qu'il y a une dizaine d'années des cauchemars l'avaient déjà halluciné, et donné des détails sur sa vie. Il est âgé de 40 ans et né à Haspres.

Dans la soirée il a été dirigé sur Lille.

C'est dans la voiture de M. Dufhoit, aubergiste au Moulin-Rouge, à Pérenchies, que Poix prit place accompagné de gendarmes et du garde de la commune.

Arrivé à Lille, il a été interné à l'Hôpital Saint-Sauveur.

L'arme du crime

Le couteau qui a servi à Poix pour frapper sa victime et qui fut retrouvé par sa femme dans le salon, est un énorme couteau de boucher effilé, ne mesurant pas moins de 26 centimètres de long et quatre centimètres et demi de largeur au manche. Il servait très rarement.

Quand le meurtrier s'en est emparé, il était enveloppé dans un journal et placé dans le tiroir du buffet de la cuisine.

Scène déchirante

Dans le train qui amenait le parquet se trouvait la vieille mère de la victime, qui allait voir le cadavre de son enfant, et était toute secouée de sanglots.

[illegible] prévenue de la mort de sa fille [illegible] maire de Pérenchies.

A son arrivée à la gare il fallut que deux [illegible] l'emmènent pour l'aider à faire le [illegible] jusqu'à l'école. Lorsqu'après quelques [illegible] elle fut en présence du corps [illegible] elle se jeta sur lui en le couvrant [illegible]

[illegible] cette douleur était poignante à voir. [illegible] dans la soirée et il fallut [illegible] le cadavre de sa fille.

Mme Poix est dans un état complet d'abrutissement. La population est unanime à [illegible] cette dévouée institutrice, victime [illegible] du cruel malheur qui a ému tout [illegible]

Le Scandale Municipal
DE LA MADELEINE

Un coup de théâtre : le Maire avoue l'existence de la Caisse occulte et les illégalités. - L'effet de nos révélations : nombreuses marques de sympathie. - Le Pacha.

Notre premier article sur le grave scandale municipal du bureau de bienfaisance de La Madeleine a produit dans la ville de banlieue comme dans Lille un effet considérable.

Nous pouvons dire, sans vanité, que nos révélations ont soulagé d'un long cauchemar la population madeleinoise, et que l'opinion publique se manifeste hautement contre les agissements illégaux et arbitraires de M. Saint-Léger et de ses compères municipaux.

De toutes parts nous arrivent des renseignements et des lettres. Plus de vingt personnes sont venues, soit dans nos bureaux, soit chez notre correspondat de La Madeleine, offrir spontanément de témoigner de l'exactitude des faits que nous avons dévoilés, et de nous en confirmer d'autres.

Un coup de théâtre

C'est ainsi que ce soir nous avons pu apprendre de source sûre que M. Saint-Léger lui-même, vivement ému par les résultats de notre enquête a officiellement avoué la matérialité des fautes commises.

En effet, après une absence inexplicable et encore inexpliquée de plus d'un mois, M. St-Léger a fait une réapparition hier samedi à la mairie, pour présider une séance de la commission administrative du bureau de bienfaisance.

Les aveux du Maire

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'au cours de cette séance M. SAINT-LÉGER A AVOUÉ L'EXISTENCE D'UNE CAISSE OCCULTE DITE CAISSE NOIRE fonctionnant à l'insu de la majorité des administrateurs.

Il a en outre affirmé qu'il existait une comptabilité des fonds de cette petite caisse, et qu'il s'offrait à remettre ce qui reste : argent, bons et pièces comptables entre les mains de ses collègues.

Pour répondre aux graves accusations qui

FEUILLETON DU 2 JUIN. — N. 65

L'ORPHELINE DU MINEUR

ROMAN HISTORIQUE & RÉGIONAL

PAR

A. BURLAT et Louis SOULIE

DIX ANS APRES

III

Sa voix de blonde, assourdie, avait un singulière puissance sur André Joubert. Quand elle parlait très bas, la bouche tout près des yeux ou des lèvres de son amant, celui-ci se débattait vainement contre cette caressante musique qui l'enveloppait, lui ôtait ses forces, alourdissait ses paupières, l'emplissait de volupté et de défaillance.

Après qu'elle était partie, il se mettait à raisonner son amour et secouait l'ivresse de son cerveau. Une dissimulation aussi perfide, aussi étudiée, l'effrayait. Il lui prenait des envies d'écrire à Lis, afin qu'elle vît bien qu'il la méprisait. Mais toujours une dernière crainte arrêtait sa volonté. Tant de bassesse n'était pas possible. Lis, une voleuse ! Allons donc ! est-ce qu'elle aurait eu le courage de reparaître.

Les orages amoncelées sur lui et sur M. Mainard de la Roche par les intrigues du parquet et du clergé, les manifestations, l'audacieuse réplique de ses amis l'avaient laissé indifférent. Il avait placé toute sa vie dans son amour. Est-ce qu'il se serait adressé à une indigne créature ? Cette pensée le brisait. Et ces doutes, que de raisons les motivaient ! L'amour de la fille de Rondil, mais ce n'était peut-être qu'une machination.

Une femme qui n'aurait pas une arrière-pensée d'intrigue, viendrait-elle dire à un homme : « Je t'aime ! » Cet aveu avait sans doute été mûrement réfléchi, décidé en comité. Son amour pour Lis était exploité et il devenait le jouet d'une manœuvre électorale. A ce jeu, l'honneur d'une femme ne s'y refusait point...

Ce soir elle devait venir.

Et il s'était promis de tenter à tout prix de savoir, d'être définitivement fixé sur ce qu'il appelait déjà en secret la trahison de Lis.

Et cependant lorsqu'elle arriva il fut ressaisi par le charme pénétrant qui se dégageait d'elle et ce fut avec une émotion intense qu'il accueillit l'aimée, lui donnant à baiser la fraîcheur parfumée de son visage et se blotissant toute peureuse dans ses bras.

Tout de suite, elle l'attira sur le banc, l'étourdit de son babillage.

Une nouvelle pensée la hantait. En prévision de leur union qu'elle espérait prochaine, elle avait songé aux modifications, aux améliorations qu'elle apporterait au logis de célibataire d'André Joubert. Et elle avait fait sur des feuilles de son papier à lettres, un croquis des nouveaux aménagements de « leur » maison, un plan complet qu'elle voulait lui soumettre.

Lui, amusé, essaya d'abord de la plaisanter sur ses graves projets de maîtresse de maison, mais elle ne voulut rien entendre et exigea qu'il lui promit d'étudier avec elle son fameux plan.

Il consentit, souriant, et séduits par l'heure délicieuse, ils se laissèrent aller aux rêves d'avenir, tandis que le jardin étendait sur eux le mystère et la douceur de ses ombrages...

Ils avaient fait le tour du clos et ils arrivaient maintenant devant la maison d'habitation.

— Entrons-nous ?

— Oui, si vous voulez.

Dans le salon un grand feu flambait. Deux lampes sous leurs globes de verre dépoli éclairaient la pièce d'une lumière hésitante. Il l'aida à se débarrasser de son manteau, de son chapeau. Quand elle se fut jetée sur le canapé qu'il avait approché du feu, elle lui fit signe de venir près d'elle et lui passant les deux bras autour du cou elle lui murmura encore :

— Vous m'aimez toujours ?

C'était le refrain de son bonheur, c'était toute sa vie, tout l'avenir qu'elle rêvait. Ses yeux limpides d'enfant brillaient en cherchant ceux du jeune homme. Ils s'attachaient à eux, les attiraient, les gardaient, plongeant jusqu'au fond de l'âme, et cela avec des promesses infinies, une gratitude céleste de ce qu'il voulait bien l'aimer, se laisser aimer et lui donner sa vie.

Tout à coup, elle se leva, chercha sur l'appui de la cheminée, sur la table, dans son manteau.

— Ah ! mon Dieu ! dit-elle, j'ai laissé les feuilles de mon plan sur un banc du jardin dans la charmille où nous nous sommes assis.

— Je vous le rapporte à l'instant, fit André... Je serais désolé qu'il fût perdu, ajouta-t-il en riant.

— Et moi donc ! dit-elle, très sérieuse.

Il sortit, passa par son cabinet encore éclairé. Au moment où il ouvrait la porte conduisant au vestibule, une pensée lui traversa la tête.

— Si tout cela n'était qu'une ruse pour rester seule !

Quand il était près d'elle, nous l'avons dit, ses soupçons, ses méfiances s'en allaient. Mais loin de ses yeux, il était plus fort.

Il jeta pêle-mêle sur le bureau des renseignements, des notes, des lettres sans valeur, qui tous avaient trait à la prochaine élection, et, fermant avec bruit pour que, du salon, Mme de Frémoire entendît bien qu'il partait, il descendit.

Il passa devant la façade de la maison, se cacha dans l'allée de marronniers et observa. Les moindres mouvements de Lis ne pouvaient lui échapper.

Mme de Frémoire s'était levée, et, nonchalante, se promenait ; elle s'arrêta devant la fenêtre, écarta le rideau, ouvrit et se pencha, essayant de voir du côté de la charmille !

Un vent frais s'engouffra. Elle frissonna et ferma la fenêtre. Soudain, il vit la jeune femme s'arrêter d'abord devant la porte du cabinet... attendre, comme si elle eût écouté, puis ouvrir et entrer furtivement.

Il ne fallait plus douter ! Cette fois la vérité éclatait, brutale. Lis n'était qu'une voleuse. Penchée sur son bureau, elle fouillait dans ses papiers, exécutant sans doute les ordres de son père.

Il s'éloigna révolté, sans foi, avec des pensées de désespoir. Il se laissa tomber sur un banc et pressa entre ses mains sa tête brûlante.

Quand il eut repris sa tranquillité :

— Laissons-la feindre jusqu'au bout, dit-il, je veux jouir de son infamie.

Il ramassa la feuille qu'il cherchait et qui se trouvait sur le banc, puis, très faible, s'arrêtant à chaque pas, avec des éblouissements dans les yeux, il rentra.

Lis feuilletait un album.

— Comme vous êtes resté longtemps ! fit-elle.

— Le vent avait emporté les feuillets. J'ai eu de la peine à les retrouver.

Elle les prit, puis s'asseyant :

— Venez que je vous explique.

Il obéit, les yeux obstinément fixés sur elle.

Lis remarqua qu'il était très pâle :

— Qu'avez-vous donc, André ? Etes-vous souffrant ?

Il fit signe que non. La colère lui montait à la gorge et des paroles l'étouffaient en arrivant à ses lèvres.

Pourtant il eut le courage de dire :

— Continuez, ma chère, je vous écoute.

Elle le regarda de nouveau, étonnée de son accent. Mais comme il souriait, elle n'y prit pas garde. Alors elle se mit à lui raconter tous ses beaux projets, ses superbes plans de réformes et d'améliorations. On n'attendrait pas le printemps de l'année prochaine. A quoi bon ? Dès qu'ils seraient mariés, elle se mettrait à l'œuvre, à moins que Joubert ne fut élu, car elle le suivrait à Paris ; et pour les travaux il faudrait les vacances. Mais elle espérait bien qu'il ne serait pas élu. Vraiment, c'est une bien vilaine chose que la politique, puisqu'elle oblige à tant de bassesses et qu'elle justifie tant de vilenies ! Elle avait pleuré aux fameuses mascarades.

Cela l'avait rendu tellement malade, toutes ces calomnies mises au compte de son amant, qu'elle était restée au lit. Elle n'avait rien vu des allusions qui visaient Joubert et Rondil. De bonnes âmes, que ces choses mettaient dans un ravissement avaient essayé de tout lui raconter, mais elle n'avait pas voulu les entendre.

Oui, la politique elle la détestait ; elle serait heureuse de voir Joubert échouer aux élections.

Et elle se mit à expliquer longuement ses plans...

(A suivre).